



DÉCLARATION PRÉALABLE AU CSA DU 14/12/2023 DE LA DDT DU GERS

Monsieur le directeur, président du CSA de la DDT du Gers,

Le Comité Social d'Administration (CSA) de la DDT32 est convoqué ce jour. Depuis plusieurs mois, nous demandons la tenue d'instances formelles pour aborder les sujets qui impliquent la vie des agent·es de notre DDT. Preuve en est de la longue liste de sujets (25) que nous demandons à traiter en questions diverses.

Les dernières instances (mars et juin) ont encore démontré votre volonté de nous imposer vos décisions sans réelle discussion préalable. En effet, nos avis sur le transfert des agent·es au FEADER ou sur le projet de service n'ont pas permis de faire évoluer votre posture : c'est du monologue social à la sauce 49.3 ! Nous ne partageons pas votre façon de mener le dialogue direction/syndicats, les réunions de CSA n'ont plus de dialogue et d'instance de concertation que le nom.

Nous notons votre stratégie de publier l'ensemble des compte-rendus des 15 mars 2023, 24 mars 2023, 14 juin 2023 et 6 juillet 2023 sur l'intranet... **le 10 octobre 2023** sans aucune des déclarations et documents que vous deviez annexer aux compte-rendus. Nous vous avons alerté à de multiples reprises sur les délais de transmission et de publication des PV de CSA, nous vous avons notamment demandé de publier rapidement ceux en lien avec le projet de service afin que les collègues aient une information rapide.

De plus, force est de constater que votre oreille est sélective. Des réunions informelles se sont tenues pour aborder des sujets qui relèvent du CSA. C'est la raison du nombre de sujets ajoutés en questions diverses afin qu'ils soient aussi discutés en séance formelle.

Vous aurez compris, Monsieur le Directeur, que nous attachons beaucoup d'importance à la transparence et la diffusion de l'information via les compte-rendus des CSA. L'organisation des services et du quotidien des collègues font, entre-autres, partie des éléments indispensables à un dialogue constructif pour un projet pérenne, fonctionnel et opérationnel de notre DDT.

C'est pourquoi, monsieur le Directeur, nous vous confirmons, en tant que représentant·es du personnel élu·es par nos collègues de la DDT, que nous ne serons pas des « bénis-

oui-oui » et que vous ne pourrez pas cocher les cases « dialogue social » dans votre bilan en tant que directeur de DDI sans de vrais échanges sur le fond des sujets.
Votre persistance à ne pas prendre en compte nos demandes de respect des textes régissant le fonctionnement des instances de concertation nous contraindrait à mettre ce sujet à l'ordre du jour du CSA des DDI.

Nous concluons cette déclaration par un sujet qui nous préoccupe : nous constatons un accroissement du malaise/mal-être au travail de nombre de collègues, dans un contexte de ré[dés]organisation perpétuelle de notre DDT.

Nous vous demandons que cette déclaration préalable soit annexée au PV de ce CSA.

Les représentant-es CGT et FSU au CSA de la DDT du Gers